



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Manufacture nationale de Beauvais et résidences Métiers d'art

Question écrite n° 9724

Texte de la question

M. Michel Guiniot interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'adoption de la feuille de route entre le ministère de la culture et le ministère de l'Europe et des affaires étrangères pour promouvoir la création et les savoir-faire français à l'international. Le Quai d'Orsay a communiqué à ce sujet en annonçant un renforcement des programmes de résidences Métiers d'art en France et à l'étranger, en précisant que les manufactures nationales devront permettre aux créateurs internationaux de découvrir les ateliers, de développer leurs projets de création et d'échanger avec les artisans. Il souhaite donc connaître les partenariats qui ont été conclus concernant la manufacture nationale de Beauvais.

Texte de la réponse

La convention de partenariat signée le 3 septembre dernier entre le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE), le ministère de la Culture, l'Institut français, et les Manufactures nationales-Sèvres et Mobilier national, a pour objectif de décliner une feuille de route pour valoriser et promouvoir les métiers d'art français à l'international. Elle se traduit par plusieurs programmes destinés aux artisans d'art, ainsi qu'aux professionnels du design et des métiers d'art. Cette feuille de route nationale s'inscrit dans le contexte de la création, en janvier 2025, d'un pôle public pour les arts décoratifs et les métiers d'art. Ce pôle réunit désormais les Manufactures nationales, le Mobilier national et la Cité de la céramique – Sèvres et Limoges au sein d'un établissement public unique. La convention de partenariat et la feuille de route internationale concernent donc ce nouvel établissement dans son ensemble, et toutes les structures qui le composent seront pleinement associées aux projets de développement international. La Manufacture de Beauvais est directement impliquée dans un premier projet de coopération franco-danoise. En 2020, la fondation Ny Carlsberg a passé commande aux Manufactures nationales d'un ensemble exceptionnel de seize tapisseries, à l'initiative de Sa Majesté la Reine Margrethe II, particulièrement attachée au rayonnement des arts. En avril 2025, le couple royal danois a assisté au Mobilier national à la « tombée de métier » des premières pièces. Celles-ci, réalisées au sein des Manufactures des Gobelins et de Beauvais, seront livrées progressivement entre 2025 et 2027. Deux tapisseries monumentales (3 x 6 m) conçues par la Manufacture de Beauvais, d'après les modèles de deux artistes contemporains danois, ont été dévoilées lors de l'exposition inaugurale consacrée aux métiers d'art organisée au Grand Palais à l'occasion de sa réouverture en juin dernier. En 2028, l'ensemble des tapisseries, cédé par la fondation Ny Carlsberg à la Collection royale du Danemark, rejoindra le château de Koldinghus pour être présenté au public dans le cadre d'une exposition permanente. Par ailleurs, un projet de tenture pour la cathédrale Notre-Dame de Paris, avec le tissage de 6 tapisseries par les Manufactures de Beauvais et des Gobelins est en cours, et fait intervenir un artiste espagnol et un artiste britannique, renforçant la visibilité et la reconnaissance internationale de ce projet. Le MEAE est pleinement mobilisé, en lien avec le ministère de la Culture, pour accompagner le rayonnement international des métiers d'art français.

Données clés

Auteur : [M. Michel Guiniot](#)

Circonscription : Oise (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9724

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [16 septembre 2025](#), page 7929

Réponse publiée au JO le : [9 décembre 2025](#), page 10088